Mois de JUIN 2001 N°39

INFOS MUNICIPALES

Imprimé par nos soins

COMMUNE DE MIRIBEL- LANCHÂTRE

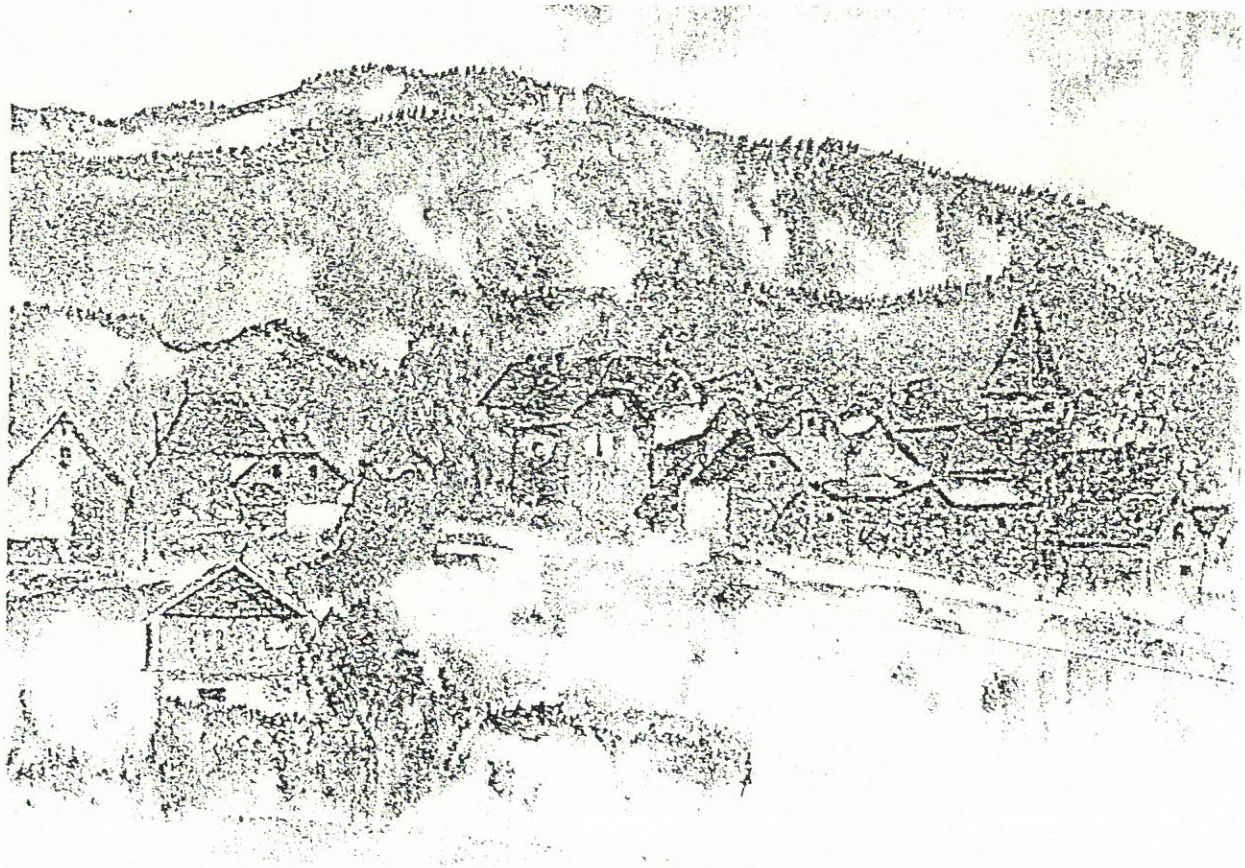

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici venu le temps des vacances, période où pour les élus aussi, l'activité pourrait se ralentir.
Il n'en sera rien, puisque notamment, la nouvelle réorganisation scolaire sur Miribel, va nécessiter de notre part un effort particulier pendant cette saison estivale.

L'aménagement des locaux, la commande et la réception des différents matériels pour l'école maternelle et la cantine, et le recrutement de personnel seront à l'ordre du jour du travail des élus.
L'équipe municipale fera le maximum pour que cette rentrée 2001 soit irréprochable.

A l'écoute des parents, nous préparons cette rentrée en tenant compte de leurs exigences, ces dernières qui doivent prendre en compte les besoins **des enfants**, et non pas forcément résoudre tous les problèmes de logistique des parents.

Autres sujets d'actualité : La construction du stockage bois, l'aménagement des carrefours vers le village d'activité, la réalisation des enrobés et des murets qui vont perturber quelque peu le calme de notre village.
De tout cela nous reparlerons lors de l'assemblée générale qui aura lieu

VENDREDI 22 JUIN à partir de 20 Heures.

Cette assemblée se déroulera en deux parties.
La 1ère partie sera uniquement consacrée aux problèmes scolaires (20H - 21H)
La 2ème partie permettra d'aborder tous les autres sujets qui intéressent les Lanchâtrous.

J'espère donc vous retrouver nombreux pour ce moment fort de la démocratie locale.

Je termine en remerciant Céleste SENET, adjoint administratif, et Arlette BOVIER- LAPIERRE, institutrice, pour l'engagement qu'elles ont eu durant de nombreuses années au sein de notre communauté villageoise.
Je leur souhaite une parfaite réussite dans leur nouvelle vie professionnelle

Le Maire

Luc Poussut

INFOS MUNICIPALES

COMPTES- RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 AVRIL 2001

Etaient présents : Luc PUISSAT, Yves EYRAUD , Michel GAUTHIER, Martine GOUTTENOIRE, BONINO Alain, NIER Maurice, VALLIER Isabelle, CHENAVIER Barbara, PUISSAT Jacqueline, NAVARRO Hubert, TANTET Jacqueline.

ORDRE DU JOUR

Groupe scolaire avec le C.A.U.E

Cette réunion a lieu en présence de Monsieur Rémy GUILLARD du C.A.U.E.
Une classe maternelle ouvrira à Miribel à la rentrée 2001/2002.

Ecole actuelle : 70 m^2 de surface
60 m^2 au 1er étage.

Souhaits : 1 école maternelle pour une trentaine d'enfants.
2 classes primaires de 60m^2 chacune.
1 salle de cantine (1m^2/enfant) de 40m^2
1 pièce polyvalente pour les jeunes.

Estimation surfaces
L'école primaire :- 240m^2 à 300m^2 de surface totale hors cantine/ espace motricité/ bibliothèque.

- Surface totale extérieure 600 à 800m^2
- Pour une classe : 60m^2
- Pour le bureau : 12m^2
- Pour le vestiaire : 40m^2
- Pour le préau : 100m^2
- Pour la cour : 800m^2.

Ecole maternelle :- Surface totale : 200 à 300m^2 hors cantine/ espace motricité/ 2ème classe.

- Surface totale extérieure : 400 à 600m^2.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu LUNDI 23 AVRIL 2001 à 20H.

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 AVRIL 2001

Etaient présents : PUISSAT Luc ; EYRAUD Yves ; GAUTHIER Michel ; GOUTTENOIRE Martine ; BONINO Alain ; NIER Maurice VALLIER Isabelle ; CHENAVIER Barbara ; PUISSAT Jacqueline, NAVARRO Hubert, TANTET Jacqueline.

ORDRE DU JOUR

1- DELIBERATIONS
- A- Commission d'appel d'offres : Modification de la composition de la commission.
- B- Etude : Calculs thermiques maisons LIMBERT et FERRANTE.
- C- Commission communale des impôts : Proposition d'une liste de 12 titulaires et de 12 Suppléants.
- D- Contingent Communal d'aide sociale : Paiement en 10 annuités de la dernière échéance.
- E- Demande de subvention matériel école maternelle, cantine et local ados.
- F- Travaux R.T.M (programme 2001).

2- DIVERS
- A- Construction de l'école

DELIBERATIONS

A- **Commission d'appel d'offres : Modification de la composition de la Commission.**

Le Maire doit être Président de la commission.

Luc PUISSAT remplacera Yves EYRAUD à la présidence.

Vices Présidents : Hubert NAVARRO
Michel GAUTHIER
Maurice NIER

Membres de la commission : Isabelle VALLIER
Martine GOUTTENOIRE
Jacqueline PUISSAT

ACCEPTE à L'UNANIMITE

B- Etude : Calculs thermiques maisons LIMBERT et FERRANTE

Une demande a été faite auprès de Messieurs LIMBERT et FERRANTE pour faire les calculs thermiques concernant leurs habitations.
Les constructeurs de ces maisons ne peuvent fournir ces documents. Il nous faut connaître le besoin de références thermiques de chaque habitation (savoir quelle quantité de chaleur il faut pour chaque maison).
Cela nous permettra de bien tarifer le coût du chauffage.
Coût : 4783 FTTC (724,7€) financés à hauteur de 70%.

ACCEPTE à L'UNANIMITE

C- Commission Communale des impôts : Proposition d'une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants.

Il faut classer les différentes habitations de la commune par catégorie. Il y a 8 catégories (de somptueux à délabré).

12 titulaires : J.C BOËL, Simone CONY, Arlette RENNA, François TERRIER, Emile ARNAUD, François HUOT de SAINT ALBIN, Robert RIONDET , Régine SCHAEFFER, Daniel NIER, Luc BELLEVILLE, Alain LEROY, Myriam GUSATTO,
12 Suppléants : Marc PIROT, André ACHARD, Robert PETITJACQUES, Jean- Louis PUISSAT, Lucien SENET, Jean- Paul ARNAUD, Jacques PUISAIS, Stéphane PATEGNOTIS, Jacques LOÏODICE, Joël SAURIN, Sébastien ZIMMERMAN, Sandrine RAVIX.

Ces 24 personnes sont proposées par le Conseil Municipal.
Le Préfet choisira 6 titulaires et 6 suppléants parmi les personnes proposées.

ACCEPTE à L'UNANIMITE

D- Contingent Communal d'aide sociale : Paiement en 10 annuités de la dernière échéance.

L'état a repris ce contingent d'aide sociale sous le nom de couverture maladie Universelle.
La dernière année de cotisation sera payée en 10 annuités.
Cette dépense est de 25 KF (3787,88€). On paiera chaque année 2584 Francs (391, 52€) jusqu'en 2010.

ACCEPTE à L'UNANIMITE

E- Demande de subvention matériel école maternelle, cantine et local ados.

Monsieur BACHELET (inspecteur à l'éducation nationale) vient le 26/04/01 pour dire si le local d'activités peut accueillir la maternelle.
Martine GOUTTENOIRE a fait une première approximation de devis pour le matériel de l'école maternelle : 43 000F (6515,15€).
Une demande de financement exceptionnel sera faite auprès du Député de la circonscription.
Le matériel de la cantine a été estimé approximativement à 18 000F (2727,27€)
La rénovation de la salle pour les ados a été estimée approximativement à 47 000F (7121, 21€).
Des devis seront établis. Nous ferons ensuite une demande de subvention.

ACCEPTE à L'UNANIMITE

F- Travaux R.T.M (programme 2001).

Ces travaux d'un coût total de 145 000F(21969,7€) sont financés à hauteur de 80%.

ACCEPTE à L'UNANIMITE

DIVERS

A-Construction de l'école

Le C.A.U.E a proposé 5 lieux d'implantation.

B-Création poste A.T.S.E.M (école maternelle).

C'est le centre de gestion qui se charge du recrutement pour cet emploi de 28 Heures par semaine.
Il faut le C.A.P « petite enfance ».

C-Poste agent d'entretien

Avec la cantine, il faudra augmenter le temps de travail de l'actuel agent d'entretien (ménage et cantine).

D-Election à la Communauté de Communes

Président : C. DURIF
1er vice-Président : M.H CELSE
2ème vice-Président : R. RIOTTON
3ème vice-Président : M. GAUTHIER
4ème vice-Président : G.FREYDIER

4 membres du bureau de la Communauté de Communes : - Frédérique PUISSAT
- J. P REPELIN
- M. SERAPHIN
- C. DRURE

E-Election délégation S.A.T

1) J.P CHION, B. BRUN- COSNE, L. PUISSAT, V. SNYMAN, BARTOLLI.
2) Delphine MARTONFALVI, la nouvelle animatrice culturelle du S.A.T est venue à Miribel. Elle va travailler avec les associations et les bibliothèques.

F-Election comité d'expansion du Trièves

Délégué titulaire : C. DURIF
Délégué suppléant : D. RUCHIER- BERQUET

G-Election S.I.V.I.G

Président : L. PUISSAT

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LUNDI 28 MAI 2001 à 20 H.

COMPTE- RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
LUNDI 28 MAI 2001

Etaient présents : PUISSAT Luc ; EYRAUD Yves ; GAUTHIER Michel ; GOUTTENOIRE Martine ; BONINO Alain ; VALLIER Isabelle CHENAVIER Barbara ; PUISSAT Jacqueline ; NAVARRO Hubert ; TANTET Jacqueline.

Etait absent/ excusé : NIER Maurice.

ORDRE DU JOUR

1- DELIBERATIONS

A- Participation voyage scolaire école primaire. Budget C.C.A.S(4 familles concernées).
B- Remboursement opération PRODEPARE à la Communauté de Communes.
C- Création d'un poste A.T.S.E.M à compter du 1er septembre 2001.
D- Acquisition de matériel scolaire et de matériel pour la cantine.
E- Travaux sur voirie communale.
F- Numéro départemental unique des demandes de logements locatifs sociaux.
G- Aménagement local adolescents.

2- DIVERS

A- Remplacement de Mme SENET(recrutement adjoint administratif).
B- Vercors Restauration
C- Assainissement individuel
D- S.A.T
E- Logements H.L.M
F- Stockage bois
G- Communauté de Communes

DELIBERATIONS

A- Participation voyage scolaire école primaire. Budget C.C.A.S(4 familles concernées).

La subvention se calcule en fonction des revenus familiaux.
Elle concerne 4 familles et s'élève de 150Frs soit 22,73 Euros à 250Frs soit 37,88 Euros.
Le total de cette aide sera de 1050Frs soit 154,55 Euros pris sur le budget du C.C.A.S.
M. Alain BONINO et Mme Isabelle VALLIER ne participent pas au vote.

8 VOIX POUR

B- Remboursement opération PRODEPARE à la communauté de Communes

8 ouvriers vont débroussailler le parcours de santé et les ruisseaux pendant 5 jours.
Le coût de ces travaux s'élève à 2200 Frs soit 333,33 Euros la journée.
Le coût total sera de 11 000 Frs soit 1666,67 Euros.

ADOPTE A L'UNANIMITE

C- Création d'un poste A.T.S.E.M à compter du 1er septembre 2001.

Les horaires de travail des lundis, mardis, jeudis, vendredis seront les suivants :
- 8H à 11H30 et de 13H 15 à 17H 45.

Les horaires de travail du samedi seront les suivants :
- 8H 30 à 11H 30, soit un total de 35 Heures par semaine pendant 40 semaines.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D- Acquisition de matériel scolaire et de matériel pour la cantine.

Le devis mobilier et jeux s'élève avec une réduction de 3% à 66 950,38 FTTC soit 10 144 Euros.
Le devis Vercors Restauration pour le matériel cantine(four et support de four) s'élève à 18 003,60 FTTC soit 2727,82 Euros.

Le devis de la vaisselle, de la table et du lave- mains inox demandé à Grenoble Equipement Hôtelier s'élève à 10 745,18 FTTC soit 1628,06 Euros.

Le devis du réfrigérateur demandé à Grenoble Equipement Hôtelier s'élève à 1990 FTTC.

La dépense pour la Commune sera de 95 681,13 FTTC.

Une subvention exceptionnelle de 50 00Francs soit 7575,76 Euros nous est accordée par le Ministère de l'Intérieur.

ADOPTE A L'UNANIMITE

E- Travaux sur voirie communale.

a-Les travaux sur le « Pont de la Lucie » ont commencé.
Les côtés du pont sont réalisés en béton sous forme de trottoir.
Un parapet sera installé de chaque côté.
L'entreprise PUISSAT exécute les travaux pour la maçonnerie, la serrurerie ROTA réalisera les garde- corps.
Le montant des travaux s'élève : Maçonnerie : 40 000F soit 6060,61 Euros
Serrurerie : 15 000F soit 2272,73 Euros.

b- Réfection des voiries
Le devis de l'entreprise GERLAND est de 30 500Francs, soit 4621,21 Euros.

c- La réfection du chemin du Vernay s'élève à 51 000Francs soit 7727,27 Euros en enrobé.

d- Pose de bandes médianes en gravette ocre sur le C.D 8.
De Cassoulet au chemin des Adrets le coût est de 10 000F soit 1515,15€

ADOPTE A L'UNANIMITE

F- Numéro départemental unique des demandes de logements locatifs Sociaux.

F- **Numéro départemental unique des demandes de logements locatifs Sociaux.**

Chaque demande de logement aura la même numérotation pour l'ensemble du département.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

G- **Aménagement local adolescents « Cave de la Diane ».**

Une subvention a été attribuée par le Ministère de l'Intérieur.
Elle s'élève à 23 000Francs soient 3484,85€
La dépense pour la commune sera de 56 000Fsoient 8484,85€
Nous devrons crépir le local, refaire la porte, la fenêtre et le sol.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DIVERS

A- **Remplacement de Mme SENET(recrutement adjoint administratif).**

Madame SENET part à la Mairie d'Echirolles le 30 juin 2001.
Le Centre de Gestion a fait paraître la vacance de ce poste dans les communes du département.
Le grade requis est, soit adjoint administratif, soit rédacteur, et les candidats devront avoir des connaissances plus particulièrement en matière de budget communal et marchés publics.

B- **Convention avec Vercors Restauration**

Elle a été signée (20F par repas livré).

C- **Assainissement individuel**

A compter de 2005, les communes devront en prendre la responsabilité.
Cette compétence sera déléguée au S.I.V.I.G.
On entend par assainissement individuel, les habitations qui ont des fosses sceptiques.
Le S.I.V.I.G vérifiera si les travaux d'assainissement ont été effectués, et sont dans les normes.

D- **S.A.T**

Le « Syndicat d'aménagement du Trièves » pourrait se transformer en "Pays Trièves."

E- **Livraison de 4 logements S.D.H**

Elle se fera le 4 juillet 2001.

L'attribution se fait en fonction des revenus, de l'ancienneté de la demande et les personnes habitant déjà au village sont prioritaires.
La commission d'attribution se réunira le 6 juin 2001.

F- Stockage bois

La préparation du bail pour le terrain est chez le Notaire.
Le lancement du marché négocié doit être lancé, puis nous commencerons la construction du bâtiment.

G- Communauté de Communes

Des commissions ont été créées.

- Sports, culture et loisirs.
- Développement économique
- Tourisme
- Ordures ménagères
- Enfance et famille
- Education et nouvelles techniques de communication
- Social insertion et 3ème âge
- Restauration collective
- Développement de la Communauté de Communes

Les conseillers municipaux participent à ces commissions.

VENDREDI 22 JUIN 2001 à 20 HEURES
COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DES AFFAIRES SCOLAIRES

VENDREDI 22 JUIN 2001 à 21 HEURES
ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu
LUNDI 2 JUILLET 2001 à 20 HEURES

INFOS MUNICIPALES

LANCHÂTRE ANIMATION

- La prochaine séance de cinéma aura lieu:
- **VENDREDI 29 JUIN 2001 à 20H 30** à la salle polyvalente.

- « Le fabuleux destin d 'Amélie Poulain » de GENET.

- **Le 12 juillet à 20H30**, nous recevrons le concert
- « ENSEMBLE SUAVE BOSSA » (bossa nova traditionnelle)
- organisé par Musiques au Balcon.
- Un pot sera offert à l 'issue du spectacle.

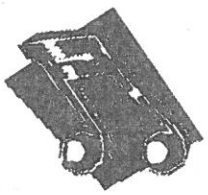

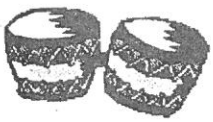

14

"MUSIQUES AU BALCON"

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION MUSICALE SUR LE BALCON EST DU VERCORS
MAIRIE 38450 MIRIBEL-LANCHATRE tel 04 76 72 26 96

FESTIVAL 2001
PROGRAMME

Samedi 7 juillet
Eglise de CHATEAU-BERNARD
Yaël QUINCARLET
Violoncelle
3 Suites de BACH

Dimanche 8 juillet
Eglise de SAINT-GUILLAUME
Fabienne COLSON
Soprano, piano
Mozart, Schubert, Dvorak, bellini, Verdi, etc...

Lundi 9 juillet
Eglise de SAINT-BARTHELEMY DU GUA
Nadia LAMARCHE
Jazz vocal

Mardi 10 juillet
Eglise de GRESSE EN VERCORS
Les solistes de l'ORCHESTRE DE CHAMBRE GRENOBLE
« Concert des Amateurs à l'hôtel Soubise »
Violon, alto, violoncelle, contrebasse.

Mercredi 11 juillet
Eglise de SAINT-ANDEOL
Ensemble MILLENIUM
Quintette à vent
Airs d'opéra, danses hongroises.

Jeudi 12 juillet
Eglise de MIRIBEL-LANCHATRE
Ensemble SUAVE BOSSA
Bossa nova traditionnelle

Vendredi 13 juillet
Eglise de PRELENFREY DU GUA
COULEURS DU SUD
Flammenco et autres rythmes
2 guitares, percussions, basse, 1 danseuse

Dimanche 15 juillet
Eglise des SAILLANTS DU GUA
MAITRISE DE SEINE-MARITIME
Chœur de 45 jeunes chanteurs
Requiem Opus 48, version 1892, G. FAURE

SOUS RESERVE DE MODIFICATION

Pas de réservations-60F la place- Gratuit moins de 18 ans-
Début des concerts : 20h30

LES AMIS DE L'EGLISE

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 31 Mars 2001 à 14 h 30 à la salle polyvalente

Des 54 familles adhérentes, dont plus de la moitié (32) résident en dehors de Miribel-Lanchâtre, il y eut onze présents ainsi que deux représentants du Conseil Municipal : Mme Chenavier et M. H. Navarro. Le Père Alain-Nöel Gentil était excusé ainsi que notre Maire : Mr Luc Puissat. Mme Bonnard Manning, l'architecte qui prend en charge la restauration de l'église, a beaucoup regretté de ne pas pouvoir être présente. 13 adhérents ont envoyés leurs excuses et leur pouvoir.

ACTIVITES 2000

Grâce aux subventions obtenues, la municipalité a décidé de réaliser une tranche de travaux pour l'église d'environ 100.000 Frs. Ce sont :

zinguerie et toiture du chœur de l'église
réparation des portes d'entrée et du clocher
boiseries intérieures dans le chœur.

Ces travaux sont en cours au moment de cette Assemblée générale. (Fin Mai, la toiture du chœur est achevée, la grande porte, en noyer, est restaurée, elle est magnifique).

Pour la protection des vitraux de nouveaux devis sont demandés.

En ce qui concerne la charpente portant la grande cloche (Monument historique), la municipalité a consulté l'entreprise spécialisée chargée de l'entretien.

La paroisse se charge de faire faire un panneau d'affichage.

La porte sous le clocher sera à rehausser pour rejoindre le niveau du sol extérieur (fin mai ceci est réalisé. De plus la mairie a posé une rigole grillagée pour recueillir et évacuer les eaux de ruissellement et ainsi éviter le pourrissement de cette porte). Il reste à la poncer et la vernir. L'association demande un devis.

ACTIVITES 2001 Décision est prise de ne plus être l'un des "moteurs" pour la FETE au VILLAGE, tout en restant à la disposition des organisateurs.
Vente de patisseries, organisation de concerts restent bien sûr dans les activités.

COMPTABILITE 2000 (quelques éléments arrondis) au 31 12 2000

cotisations reçues	2.700	fête (solde)	3.040
dons	6.005	au Livret A du CCP	29.353
vente de patiss.	1.780	au CCP et à la caisse	640

COTISATION 2002 Elle est maintenue aux environs de 50 Fr, arrondie à 8 Euro.

RENOUVELLEMENT DU 1/3 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mr Luc Puissat a été réélu en 2000 (par erreur l'ordre du jour prévoyait sa réélection). Le Conseil d'administration comprend maintenant 10 membres. Mme Christiane Hænnig et Mr Robert Petitjacques ont été réélus à l'unanimité.

Le Vernay 38450 MIRIBEL-LANCHATRE - Tél/Fax : 04 76 34 00 02
CCP : Les Amis de l'église de Miribel-Lanchâtre 3.119-31 N Grenoble

MIRIBEL – LANCHATRE

Chants au village

samedi 23 juin

16 heures à l'église de Miribel

Chorale « La Mirandole »

Chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui

Pot de l'amitié
après le concert
A la salle polyvalente

18 heures 30 : Messe

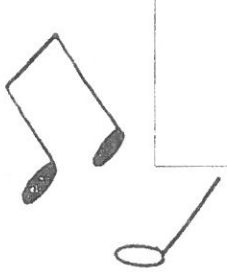

LES AMIS DE L'EGLISE

LANCHATRE OMNISPORTS
38650 MIRIBEL LANCHATRE

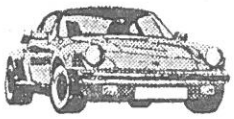

- La course de côte vient de se dérouler dans les meilleures conditions possible: Beau temps, une centaine de pilotes et beaucoup de spectateurs.
- Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont travaillé sans relâche pendant 4 jours, ainsi que M. le Maire, son Conseil Municipal et le personnel communal qui nous soutiennent depuis 23 ans.
- Le bal de la course a eu lieu sous le chapiteau. Nous remercions les jeunes du village qui ont animé cette soirée avec brio.
- Nous étions une quarantaine au voyage de L.O.S. Nous sommes allés voir une course de trial camions à Montalieu- Varcieu. La journée a été riche en spectacle et ponctuée de rires.
- Notre prochaine animation aura lieu le samedi 30 juin. Nous voguerons sur le lac de Monteynard avec le bateau « La Mira », puis vers 19H30, nous pique-niquerons au bord de l 'eau.
- La course pédestre aura lieu le samedi 1er septembre(voir affiche ci-contre).
- Une sortie kart au kart indoor d 'Echirolles est programmée courant septembre.
- Gymnastique: L 'année se termine. Les inscriptions pour septembre auront lieu lundi 25 juin à 19H 30. Les personnes souhaitant participer à un cours avant de s 'inscrire sont attendues ce même jour de 18H 30 à 19H 30((500Frs pour l 'année. 200Frs par trimestre). Le premier cours aura lieu lundi 10 septembre 2001 à 18H 30 ou 19H (horaire à définir).

- POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR NOS DIFFERENTES ACTIVITES
  - JOËLLE ALGOUD
  - LE VILLAGE
  - TEL: 04/76/34/08/39

MIRIBEL-LANCHATRE

SAMEDI 1er SEPTEMBRE 2001

Les Foulées de Lanchâtre

Pasta Party à 13h

Coupes Cadeaux

TRAIL 16KM : 9H30 50FR
COURSE SUR ROUTE 12KM : 9H40 50FR
ENFANTS 5KM, 2.5KM : 11H30 30FR
GAMBETTES : 11H45 GRATUIT
REMISE DES PRIX : 12H30

INFOS MUNICIPALES

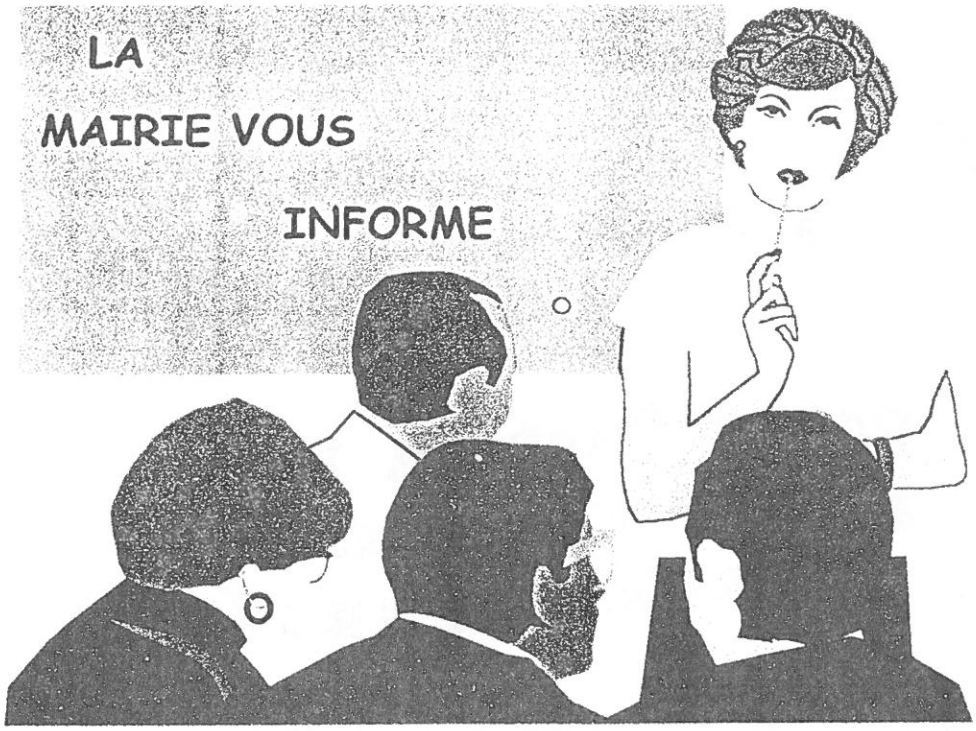

- horaires d 'ouverture:
  lundi: 16 H-18 H30
  mercredi: 8 H30- 11 H30

Qualité des eaux d'alimentation Année 2000

Cette synthèse a été élaborée par la D.D.A.S.S. de l'ISERE. Elle doit être jointe à une facture d'eau en application de l'arrêté du 10 juillet 1996.
En 2000, sur votre réseau, 4 prélèvements ont donné lieu à 45 mesures sur de nombreux paramètres.
Les résultats des analyses ont été comparés aux normes de qualité définies par le décret du 3 janvier 1989. L'appréciation de la qualité s'appuie également sur les résultats antérieurs.

De la Source...

- Vous êtes alimentés en eau potable par le réseau de Miribel Lanchâtre, qui est exploité en régie directe par le SIVIG.
- L'eau provient de la source des Sagnes, située au dessus du village, et de la source Jonier, située dans le vallon de l'Arzelier. Ces eaux sont issues du massif calcaire du Vercors.
- L'eau est distribuée après des traitements de désinfection aux rayons Ultra-Violets.

...à la Consommation

Bactériologie

- 100 % des résultats d'analyses conformes aux normes de qualité.

Eau de Très Bonne Qualité

Nitrates

- norme de qualité :50 mg/l
- Teneur maximale : 1 mg/l

Eau conforme

Pesticides

- norme de qualité : 0,1 µg/l

Paramètres non mesurés ni suspectés

Dureté

- Pas de norme de qualité
- Teneur moyenne: 19 °F

Eau peu dure

Fluor

- norme de qualité :1,5 mg/l
- Teneur mesurée : 0,04 mg/l

Eau peu fluorée

Autres paramètres

- Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux normes de qualité (substances indésirables, ...)

Pour votre santé

- L'eau distribuée à MIRIBEL LANCHATRE, au cours de l'année 2000, présente une très bonne qualité bactériologique ; elle est conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor,...).

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'ISERE
17-19 rue Commandant l'Herminier
38032 Grenoble cedex 1

Su
au ve

Vous avez pu constater depuis quelques temps que les conteneurs poubelles débordent.
Ce n'est pas qu'ils soient trop petits ou trop peu nombreux.
Il s débordent car certaines personnes ne font pas l'effort de mettre leurs emballages dans le conteneur jaune.
Que d'autres mettent des cartons non-pliés dans les poubelles, alors que ceux ci peuvent être mis avec les emballages.
Et que d'autres mettent toute sorte de choses qui ne font pas partie des ordures ménagères.
Ce manque de civisme de quelques personnes a plusieurs conséquences.
La première c'est que l'on a toute la semaine une entrée de village souillée par les ordures qui dépassent des poubelles.(Si les poubelles pouvaient être fermées ce serait quand même plus joli.)
Cela cause aussi un problème de salubrité, autant pour les habitants que pour les agents qui les collectent.
La deuxième est que si chacun ne fait pas un minimum d'efforts pour trier, tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour avoir un service correct et une redevance acceptable, tout cela va tomber à l'eau.
La troisième est un manque de respect pour tous ceux qui font le geste de trier et de maintenir les points de ramassage propres.

Sachez que le rajout de conteneurs poubelles supplémentaires ne réglera pas le problème.
Le seul moyen actuellement de réduire les volumes est le tri à la source .

S'il vous plait pensez aux autres pour que vos enfants aient une nature propre .

Petit rappel :
Dans le conteneur jaune vous pouvez mettre : les bouteilles plastique (sauf d'huile), les cartonnettes, les cartons, les boites de conserve, les barquettes aluminium ainsi que toutes les boites métalliques.

Si vous avez un problème ou une question sur les ordures ménagères, vous pouvez vous adresser à moi.
Michel GAUTHIER Adjoint à Miribel-Lanchatre et vice-Président de la communauté de communes du canton de Monestier de Clermont, responsable des OM sur le canton.

LA MAIRIE VOUS INFORME

- L 'assemblée générale du village aura lieu

- **VENDREDI 22 JUIN 2001 A 20H.**
- **À la salle polyvalente.**

- Cette assemblée se déroulera en deux parties.
- La 1ère partie sera consacrée aux problèmes scolaires.
- La 2ème partie permettra d 'aborder tous les sujets qui vous intéressent et qui concernent notre petite communauté.

- Des cartoguides de la région sont en vente au prix de 35 Francs.
- Renseignez vous à la mairie.

CIGOGNE AIRLINES

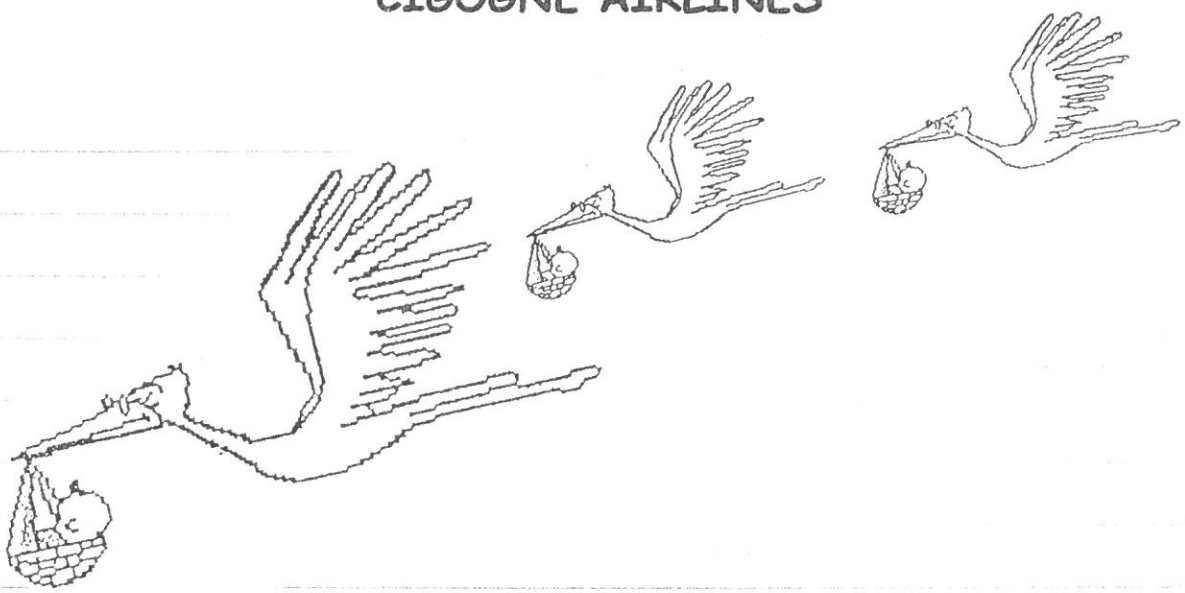

- Les vols moyens- courrier Grenoble- Miribel- Lanchâtre
- étant à nouveau régulièrement assurés, nous sommes
- heureux de vous annoncer qu 'Anaïs, Loïs, Eloïse, Mathis
- et Emma, sont les nouveaux petits habitants du village.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MIRIBEL LANCHATRE

Rappel des horaires :
Mardi de 16H à 20H.
Jeudi de 14H à 20H.

Le programme 2001/2002 du théâtre municipal de Grenoble est à votre disposition.
Pensez à réserver dès maintenant. En septembre, vous n'aurez plus de places.

La bibliothèque est équipée d'Internet.
Ce service est **GRATUIT** pour tous les habitants.
L'adresse Internet de la bibliothèque : miribelanchatre.bibllo@wanadoo.fr
Notre site Internet : www. Miribel.lanchatre.free.fr

Pour tout contact : Hubert NAVARRO. Tel : 04/76/34/17/30.
Ou : hubert.navarro@libertysurf.fr
A ce propos, M. NAVARRO recherche des cartes postales, des photos, des documents anciens qui pourraient agrémenter le site.

Une page sera consacrée aux annonces des associations (manifestations diverses, programmes festifs etc...)

INFOS MUNICIPALES

- ECOLE MUNICIPALE

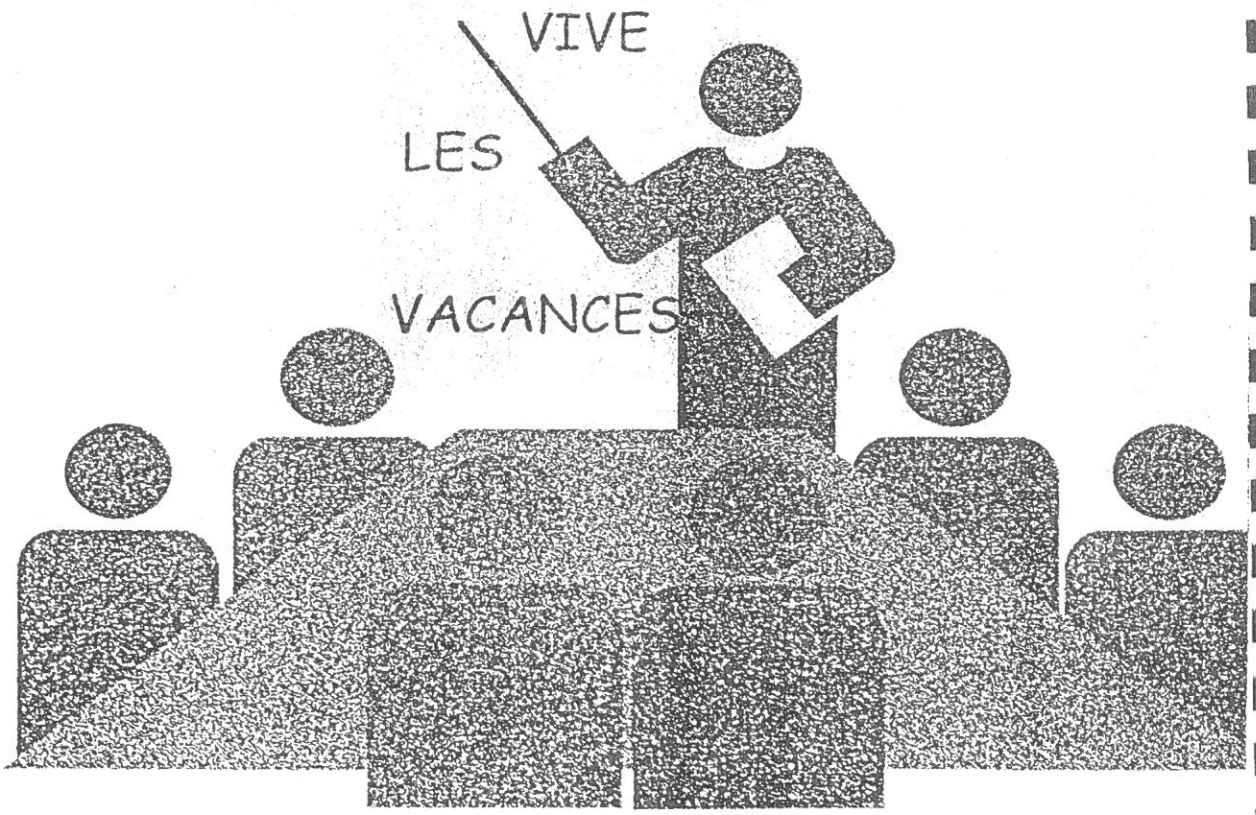

ECOLE DE MIRIBEL LANCHATRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 29 MAI 2001

Etaient présents :

Enseignante :	**Arlette BOVIER-LAPIERRE**
Représentante des parents d'élèves titulaire :	**Nancy SERVAIS**
Suppléante :	**Nathalie QUATREFAGE**
Représentants mairie	**Martine GOUTTENOIRE**

Début de séance : **20 heures 45**
Fin de séance : **23 heures**

Effectifs :

Actuels : **18 enfants.**
A la rentrée 2001 : Les effectifs de la rentrée ne sont toujours pas connus de façon précise. (Environ 25 maternelles et 25 primaires).

I - BILAN DES DEMANDES DE L'ANNEE :

1 - Il serait souhaitable que le panneau interdisant l'accès à la cour de l'école, soit plus visible et déplacé sur chaque portail.

2 - Le panneau d'affichage demandé en début d'année n'est toujours pas disponible. Il serait indispensable de l'avoir pour la rentrée 2001.

3 - Le marquage au sol en contrebas de la cour a été redemandé.

4 - Ou en est la rénovation des bureaux ?

5 - Nous n'avons toujours pas le troisième rideau.

6 - La demande de ramassage scolaire a été reformulée.

7 - Un planning détaillé (par jour et par mois) de l'entretien des locaux scolaires, en concertation avec l'enseignant est demandé pour la rentrée.

II – RENTREE 2001 :

- L'achat d'un aspirateur et d'un balai à frange est demandé.

- Les tableaux en ''Venilia'' seraient à rénover.

- La pharmacie de l'école doit être renouvelée, par la mairie, à chaque rentrée et en cours d'année si besoin.

- La maîtresse doit se renseigner sur les possibilités d'aide dans la classe (C.E.S, emploi jeunes...).

INFOS MUNICIPALES

• VU A TRAVERS LA PRESSE

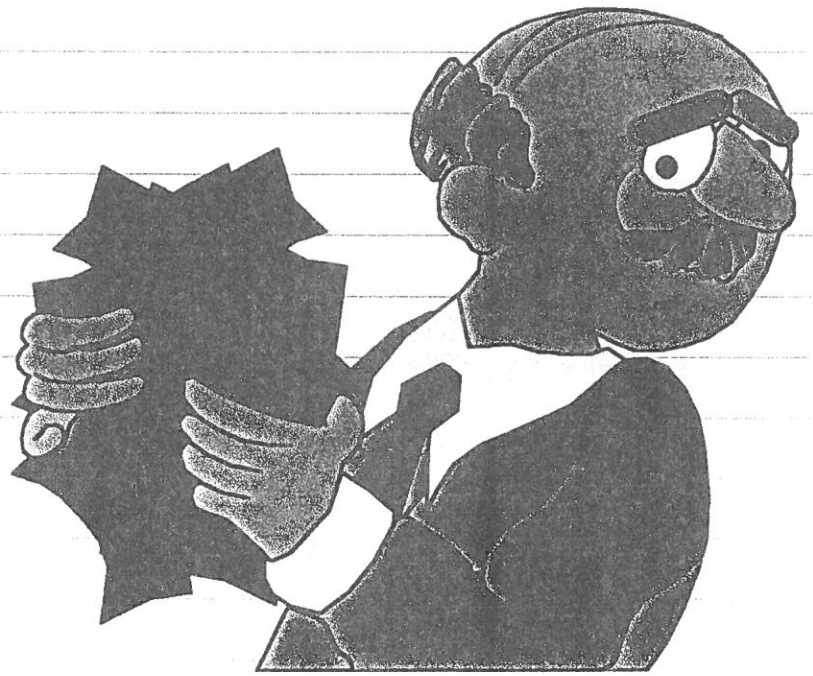

MIRIBEL-LANCHATRE

Les Anchatrous veulent diversifier

L'assemblée générale des Anchatrous s'est déroulée samedi 5 mai dans la salle polyvalente, à 10 heures, suivie ensuite d'un repas offert par l'association, à l'auberge de chasseurs.
Lucien Senet, président de l'association a présenté le compte-rendu d'activités et le bilan financier.
Actuellement l'association compte une vingtaine d'adhérents, qui se réunissent tous les jeudis après-midi autour de jeux de cartes, de gâteaux maison et de café.
Le président, aimerait bien diversifier cette demi-journée. Pour ce faire, il attend des propositions, sachant que les âmes de Miribel recèlent des talents divers qu'elles pourraient mettre à contribution pour animer des ateliers auxquels tout le monde participerait, même les nouveaux, attendus avec impatience.
Depuis quelque temps, les Anchatrous distribuent leurs calendriers. Cette année, la vente a particulièrement bien marché et l'accueil des habitants au village fut très chaleureux.
Toujours en étroite collaboration avec l'association de Noyarey, les membres de Miribel bénéficient de quelques sorties et manifestations qui se déroulent dans de bonnes conditions et dans une ambiance joviale : 15 octobre 2000, anniversaire du club de Noyarey, messe suivie d'un repas ; 4 novembre, voyage surprise ; 9 novembre, inauguration de la bibliothèque Colette Duc ; 16 décembre, repas de Noël à Noyarey ; 27 janvier, les rois ; 17 février, assemblée générale de Noyarey ; 14 avril, belote party et sortie de printemps à Charavines.
L'association participe également auprès des amis de l'église pour la sauvegarde du patrimoine, à la fête du village et aux feux de la Saint-Jean.
Election du bureau :président : Lucien Senet ; vice-présidente : Monique Sharp ; secrétaire : Evarist Martinez ; trésorière : Christina Barton.
On sait que Noël est encore loin, cependant sachez que pour ce jour, l'on déguste toujours un met délicieux concocté à chaque fois par une cuisinière anchatrouse.
Cet hiver encore, l'association sera heureuse d'en faire profiter tout le monde.

Les membres actifs en présence de Mme Romesi, présidente du club de Noyarey.

Martine NIER ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

La meilleure omelette de l'année

Un rendez-vous anticipé afin que les plus jeunes puissent participer au maximum.

Ils étaient vingt de 12 à 19 ans à parcourir les routes du village, lundi soir, afin de récolter auprès des habitants les traditionnels œufs du 1er mai. A pied, du Verney à Queue Longe, la bande de copains a frappé à toutes les portes en chantant "le joli mois de mai".
Ils reçurent un excellent accueil même chez les nouveaux venus dans la commune.
A minuit, les paniers pleins, les jeunes se sont rendus dans la salle des fêtes pour y déguster l'omelette réalisée par les plus grands.
Ce fut ainsi le début d'une longue soirée au cours de laquelle on a dansé et fêté les 18 ans de Julien Senet, sans les plus jeunes fatigués de cette escapade nocturne.

M.N

23e COURSE DE CÔTE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE

Tous à vos volants

La 23e course de côte régionale de Miribel-Lanchâtre se déroulera cette année les 28 et 29 avril. Organisée par l'Association sportive automobile dauphinoise, avec l'aide de Lanchâtre Omnisport, cette doyenne des épreuves régionales est quasiment incontournable pour les participants. Elle compte en effet pour la Coupe de France de la montagne et le challenge course de côte de l'ASA dauphinoise mais aussi pour le challenge course de côte du comité Rhône-Alpes. De quoi motiver même les concurrents les moins téméraires...

Des concurrents qui évolueront sur un parcours relativement exigeantavec une montée d'1,500 km sur la départementale n°8 entre Miribel et le Verney, comptant cinq épingles et 120 mètres de dénivelé !

Les voitures homologuées pour cette course appartiennent aux catégories suivantes : groupe N-FN : voitures de tourisme de série grande production ; groupe A-FA : mêmes voitures que le groupe N, avec certaines modifications autorisées ; groupe GT : voiture grand tourisme de série, coupés deux portes sport (Porsche) ; groupe FF 2000 : voitures n'étant plus homologuées dans les groupes N, A, GT, groupe C3, CM, CN, barquettes biplaces, groupe D/E F3FR monoplaces style formule.

Tous ces groupes étant divisés en "classes" selon la cylindrée du véhicule. Les contrôles techniques auront lieu dimanche 29 de 8 h 30 à 12 h 30. Les essais non chronométrés se dérouleront quant à eux le dimanche 29 avril de 8 h 30 à 10 h et de 10 h à 12 h 15. La course se courra en deux montées chronométrées, le départ de la première étant donné à 13 h 30, celui de la deuxième à 16 h. L'épreuve sera suivie à 19 h 30 par la remise des prix sous le chapiteau dressé au centre du village.

Pour mémoire, voici les noms des trois premiers au classement général de l'édition précédente : Jacky Bouvier sur Martini A2C, 1'01"59 ; Bernard Olivier sur Martini MK 49/56 1'02"10 ; Mickaël Neveu sur Joj SC 206 1'02"23.

Martine NIER

MIRIBEL-LANCHATRE
Les potins de la course

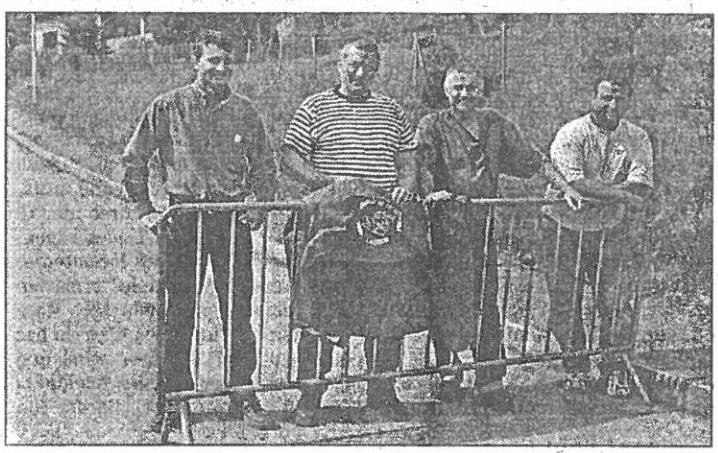

Celui qui a dit "Il fait toujours mauvais temps pour la course de côte?" est un menteur ! Car depuis deux ans, le soleil est présent et cette année il a particulièrement donné, rien qu'à voir la mine écrevisse de certains organisateurs.

Si l'on a enregistré en cette saison 2001 une préparation "top" en amont de l'épreuve, en effet, Joëlle, secrétaire de l'association Lanchâtre Omnisport, avait constitué une liste détaillée de "qui fait quoi" permettant ainsi de minimiser les problèmes, Roger, le sonorisateur préféré, a trouvé le moyen de tomber de l'échelle (incident sans gravité) et Nadège n'ayant pas su assurer l'allumage du barbecue a été secourue par une âme charitable.

Quant à la compétition, elle a fait un tabac, sur une route balayée de fond en comble par les playmates de la "DDE amateur", malgré les entourloupettes de Jacques Puisait qui a effectué un spectaculaire tête-à-queue devant chez lui (histoire de faire un peu de pub) et de notre Dédé national engagé tout feu tout flamme coffre ouvert. Une seule entrave, cependant, a bien failli prohiber l'apéro, une rupture de canalisation mais rassurez-vous, la réparation fut réalisée en un temps record.

Martine NIER

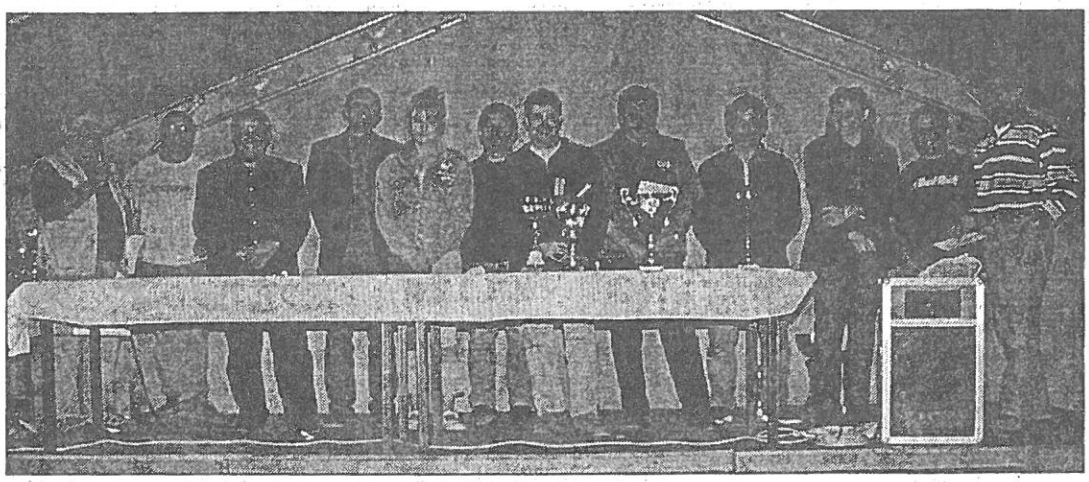

Les vainqueurs entourés de Charles Galvin, représentant le député Didier Migaud, Roger Pellet Finet, conseiller général, Christophe Hayoussier, maire du Gua et Luc Puissat, maire de Miribel-Lanchâtre.

Classement général. 1. Olivier Bernard (Martini MK) ; 2. Neveu Michaël (TOJ SC 206) ; 3. Sapin Marcel (Dallara) ; 4. Degout Bernard (TOJ SC 206) ; 5. Donin Franck (Dallara) ; 6. Seignobos Claude (Osella) ; 7. Guillaumard David (Reynard 913) ; 8. Brunet J.-Charles (Ralt RT 30) ; 9. Brottes Eric (Brottes MDB 5) ; 10. L'Hermet Roger (Scora) ; 11. Balme Patrick (Matra Murena) ; 12. Poulet Nicolas (PRM) ; 13. Piq Denis (Mygale FR 98) ; 14. Brottes David (Brottes MDB 6) ; 15. Pupil Edmond (Ralt RT 30) ; 16. Jean Alain (CG) ; 17. Vian Pierre (Reynard 873) ; 18. Boulloud Pierre (formule libre) ; 19. Cotleur Marc (Alpine A110) ; 20. Santarelli Fernand (Porsche 911).

Course de côte

La 23e course de côte régionale automobile comptant pour la coupe de France de la montagne, le challenge course de côte de l'ASA dauphinoise et le challenge course de côte du comité Rhône-Alpes s'est déroulée sous un soleil estival. 94 concurrents soit une dizaine de plus que l'an dernier se sont lancés pleins gaz sur cette route technique, aux cinq épinges réputées, devant à peu près 2000 spectateurs conquis par un plateau de voitures digne d'une course nationale. En effet une trentaine de "barquettes" et formules étaient au rendez-vous de cette montée de 1,500 km, organisée par l'association Lanchâtre omnisport qui a réalisé comme à l'accoutumée une préparation "top niveau".
Le scratch de l'an dernier n'a pas été battu, cependant Bernard Olivier en tête du classement 2001 avec 01.1.68 a amélioré son score par rapport à l'année passée, deuxième avec 01.02.10 et Michaël Neveu 2e au classement 2001 avec 01.1.74 a également amélioré son score, 3e l'an dernier avec 01.02.23.

Martine NIER ■

"Triple visite" pour nos élus

Dernièrement a eu lieu une triple visite pour nos élus. Ainsi, sous la conduite de M. Bruno Magguilli, directeur général des services, ils ont tour à tour visité la maison d'accueil des personnes âgées dépendantes (Mapad), le centre de secours Gaston-Bois et les installations du Sivam et du Sivig.

Les élus en visite.

La Mapad

Les visites et entretiens avec le personnel et les responsables des divers bâtiments et services commencèrent par la Mapad.

La visite de nos élus fut guidée par Mme Danielle Quintana, directrice de l'établissement, aux côtés du docteur Jean-Claude Cognard, médecin coordonnateur de la maison.

Cette maison fut ouverte le 1er août 1998 après 14 mois de travaux, pour les deux unités de 15 chambres ("Uriol" et "Deux Brions") et à l'automne 99 pour les 12 lits de l'unité de psychogériatrie située à l'étage et dénommée "Saint-Loup".

Actuellement, ils sont 45 résidants, dont trois couples.

Cette maison est propriété de l'Opale, la commune en étant locataire, avec les logements sociaux indépendants construits aux abords. La visite permit aux élus de découvrir de petits studios coquets de 30 m³ environ avec kitchenettes et de 20 m³ pour l'unité de psychogériatrie.

Cette maison est la seule en Isère avec tous les lits en cure médicale complète. Il y a également un projet de soins beaucoup plus développé que dans d'autres structures. Les résidants gardent leur médecin traitant, qui travaille avec le médecin coordonnateur Jean-Claude Cognard.

L'intéressé déclarera : *"Je dois essayer de faire cadrer la vie du résidant qui entre en maison et la vie de la Mapad... Mon but est de faire en sorte que le résidant ne perde pas ses repères. Un autre rôle qui m'est dévolu, c'est d'éviter tout dérapage financier en terme de médicaments et veiller à rester strictement dans le cadre du forfait soins journaliers attribué par la DDASS (150 F/jour). "*

Il y a de nombreux échanges entre résidants et extérieurs : repassage avec la "Fourmi" (association de réinsertion), rencontres avec les écoles maternelles et primaires (centre aéré), venue régulière de la chorale de "Soleil d'automne", messes, veillées de Noël, fêtes de Pâques avec l'intervention du père Alain Noël-Gentil. Cette maison est ouverte 365 jours sur 365 avec des cuisines pouvant servir 150 repas aux normes HACCP (normes d'hygiène internatonales). La liste d'attente est, hélas, à ce jour, de 30 personnes en moyenne, une commission étudiant tous les dossiers tous les deux mois environ.

Avec les hommes du feu

Les élus se rendaient ensuite au centre de secours Gaston-Bois. Là ils y rencontrèrent les hommes du feu (équipe de garde), le chef de corps, l'adjudant Oppedisano et le docteur Jean-Claude Cognard qui avait changé de casquette et de tenue, arborant celle de médecin-capitaine du centre.

Mme le Maire, ses adjoints et les élus ont pu se faire expliquer le fonctionnement de ce centre, la gestion des appels, les départs sur interventions, la visite des locaux et du matériel de secours, dont le dernier VSAB (véhicule de secours aux blessés). Le médecin-capitaine évoquera à nouveau son souhait de voir le centre doté d'un appareil défibrillateur cardiaque. Certes ce dernier représente, entre achat, formation des hommes et entretien régulier, un coût non négligeable, mais il peut aider à sauver des vies humaines.

A ce jour, 27 femmes et hommes sont d'active dans ce centre.

Entre Sivig et Sivam

Les visites se terminèrent dans les locaux du Sivig et installations du Sivam, deux syndicats intercommunaux. Les élus furent accueillis par leurs présidents respectifs et leurs bureaux.

Sivig : président : M. Luc Puissat, maire de Miribel-Lanchâtre ; premier vice-président : Tristan Saupin, adjoint à Vif ; deuxième vice-président : Jean-Pierre Emphoux, élu du Gua.

"Le Sivig a vu le jour en 1970", rappelait M. Maurice Ollivier-Pallud. *"En 1972, Miribel entrait dans ce syndicat après Vif et Le Gua. "* le budget en assainissement, c'est 9 000 000 de francs et 6 000 000 de francs en assainissement équilibré en fonctionnement et investissement.

Le président du Sivig rappellera que le Sivig, c'est 3 600 abonnés et 150 km de réseau eau et assainissement. *"L'eau, c'est la vie et elle doit être de qualité... "*

Pour le Sivam, dont le président est Christophe Mayoussier, nouveau maire du Gua, et le vice-président Robert Notebart, adjoint à Vif, sa création remonte à 1974. Ce syndicat, qui a employé jusqu'à 28 personnes, en occupe à ce jour 13. Des compétences lui furent enlevées et à ce jour, la grosse activité de ce syndicat est l'enlèvement des ordures ménagères pour environ 10 000 personnes, la gestion de la déchetterie provisoire. *"Des hommes qui réalisent une tâche ingrate, très difficile, mais ô combien indispensable dans notre quotidien"*, évoquera M. Raussin, élu du Gua, membre de ce syndicat. Quant au président du Sivam, M. Mayoussier, il dira : *"Si le Sivig restera Sivig, il va falloir intégrer le Sivam dans la future réorganisation à compter de janvier 2002. Un redéploiement du personnel, une réorganisation totale... Un grand challenge... "*

Mme Brigitte Perillié, maire de Vif et conseillère générale du canton de Vif, déclarera en conclusion : *"Le perspective d'une nouvelle intercommunalité qui pourra se développer en commun devra apporter un "plus" à la population... "*

Ce sera l'occasion d'une parfaite collaboration sans heurt et sans inquiétude pour le personnel de ces syndicats.

Bernard LAROCHE ■

Le village d'activités cité comme exemple

33

Au cours de la visite du village d'activités.

Dans le cadre d'une volonté entre partenaires publics et privés en matière d'aménagement et urbanisme, pour concrétiser l'orientation du schéma directeur adopté en juillet 2000, les représentants de la société dauphinoise de l'habitat, M. Ruchon, architecte de l'opération Prétarachou, les représentants chargés de l'étude de l'agent urbanisme de la région grenobloise, Serge Gros directeur du Cave, le représentant du syndicat aménageur et lotisseur, le syndicat mixte du schéma directeur de la région grenobloise ainsi que les maires de Miribel-Lanchâtre et du Sappey-en-Chartreuse, se sont rassemblés jeudi 25 mai autour du projet du village d'activités du Prétarachou. Une opération exemplaire fondée sur la qualité du cadre de vie, du travail, de l'économie de l'espace, et sur la concertation avec les habitants. L'objectif de cette rencontre était, devant un modèle, examiner toute proposition en vue d'apporter aux collectivités de la région grenobloise un travail visant l'amélioration de la qualité des produits proposés en matière d'habitat et forme d'urbanisme. Au cours de la réunion pendant laquelle chacun a pu s'exprimer à loisir et donner son avis, tous ont été unanimes pour se déclarer favorables au projet du village d'activités de Miribel, lequel fut ensuite visité par l'ensemble du groupe.

Où en est le projet ? La société informatique est installée. La société site télécom doit s'installer courant juin. Les logements locatifs seront opérationnels en juillet et août. Deux maisons individuelles sont habitées. La viabilisation sera effectuée avant la rentrée scolaire. En attendant la délibération municipale en ce qui concerne le nouveau groupe scolaire sur lequel le Cave a réalisé une préétude, la maternelle sera implantée dès septembre dans les locaux d'activités du bâtiment communal.

Martine NIER ■

On s'active autour du Festival de Musiques au Balcon

C'est reparti pour un tour. Le Festival de "Musiques au balcon" va de nouveau étendre ses mélodies par-delà les huit villages du Balcon Est du Vercors au cours de huit soirées consécutives et voluptueuses de ce mois de juillet.

La première réunion de préparation avec les représentants des huit villages s'est déroulée de façon professionnelle par habitude maintenant : chacun ayant appris par cœur son rôle à jouer. Nul doute que, cette année encore, le programme sera de qualité et diversifié.

Il y en aura donc pour tous les goûts et le public profitera également du bon accueil pour s'éterniser autour du pot convivial offert après chaque concert.

Ça s'annonce très bien.

Le programme (sous réserve de modificatio[illegible]) :

Samedi [illegible] [illegible]reau-Bernar[illegible] [illegible]celle, trois suites de Bach.

Dimanche 8 juillet, église de Saint-Guillaume : Fabienne Colson, soprano, piano, Mozart, Schubert, Dvorak, Bellini, Verdi, etc.

Lundi 9 juillet, église Saint-Barthélémy-du-Gua : Nadia Lamarche, jazz vocal.

Mardi 10 juillet, église de Gresse-en-Vercors : les solistes de l'orchestre de chambre de Grenoble, concert des amateurs à l'hôtel Soubise, violon, alto, violoncelle, contrebasse.

Mercredi 11 juillet, église Saint-Andéol : ensemble Millenium, quintette à vent, airs d'opéra, danses hongroises.

Jeudi 12 juillet, église de Miribel-Lanchâtre : ensemble Suave Bossa bossa nova traditionnelle.

Vendredi 13 juillet : église Prélenfrey-du-Gua couleur du Sud, flamenco et autres rythmes, deux guitares, percussions, basse, une danseuse.

Dimanche 19 juillet : église des Saillants-du-Gua, maîtrise de Seine-Maritime, chœur de 45 jeunes chanteurs. Requiem opus 48, version 1892, G. Faure. Début des concerts à 20 h 30. Tarif : 60 francs adultes, gratuit moins de 18 ans.

Martine NIER ■

SAINT-MARTIN-DE-CLELLES

Elections au Syndicat d'aménagement du Trièves

Dans la foulée électorale, il restait à élire la présidence et le bureau du Syndicat d'aménagement du Trièves (le SAT). Cette élection vient d'avoir lieu le vendredi 27 avril à St-Martin-de-Clelles, siège de cette association.

Mme Chatelard qui a présidé pendant 12 ans les destinées de cette institution, regroupant les 3 cantons du Trièves, ne désirait plus se représenter. Elle a beaucoup fait pour amener les 28 communes de cette région à travailler ensemble. Peu à peu s'est développée dans les esprits, la notion de pays : l'idée que les 3 cantons de Monestier, Mens et Clelles constituent le pays Trièves aux portes de la communauté urbaine de Grenoble, les sortir de leur isolement respectif pour former une super-communauté de vie et de projets. La dernière réalisation communautaire s'étant réalisée autour du schéma directeur.

Chaque communauté de communes ayant désigné ses représentants ce sont ces 15 délégués qui étaient chargés d'élire la nouvelle présidence et son bureau.

Conscients de l'importance du SAT, les conseillers généraux de Monestier : M. Pellat-Finet et de Mens : M. Richard, étaient venus montrer l'intérêt qu'ils attachent à cette institution.

Sous la présidence du plus ancien des délégués, il fut fait appel aux candidatures au poste de président. Seule Mme Capucine Le Douarin, maire du Percy s'est présentée tenant à définir en quelques mots les raisons de son choix. Elle estime *"même comme maire de la plus petite commune, avoir acquis assez de compétences et d'expérience pour tenir ce poste"*. Voulant faire du SAT un lieu de réflexions et de mise en place des structures de l'ensemble du pays Trièves tel qu'il apparaît depuis 2 ans à la suite de l'étude du schéma directeur qui s'empare du territoire. Il s'agit d'un travail d'ensemble des 3 cantons en association avec les maires, les conseillers municipaux et la population.

A la suite du vote, Capucine Le Douarin obtient la majorité du 1er coup avec 11 voix sur les 15 bulletins.

Mesdames Chatelard, Le Douarin, et messieurs Gazin et Puissat.

Pour son 3e mandat, comme pour les précédents, la présidence du SAT sera assurée par une femme.

Du fait que la communauté de communes de Clelles était représentée par la présidente, il a paru judicieux de choisir les 2 vice-présidents dans les autres communautés : celle de Mens avec Philippe Gazin et celle de Monestier avec Luc Puissat.

Le choix des membres du bureau avec Virginie Snyman, Marc Bartoli, Maurice Gilbert, Dominique Dinne et Francine Mistrulli veut également être représentatif du Trièves.

Faut-il rappeler que l'ensemble des réunions a lieu à la mairie de Saint-Martin-de-Clelles où se trouve le siège social du SAT.

C.B. ■

Assemblée générale des Amis de l'église

Samedi 31 mars s'est tenue l'assemblée générale des Amis de l'église.
François de Saint-Albin a présenté le rapport d'activité.
Il a fait remarquer tout d'abord que l'association a entamé sa quatrième année d'existence avec toujours le même but : maintenir en état le patrimoine, notamment l'église et les croix des chemins. Il a rappelé les travaux de réparation du toit et des chenaux, des portes d'entrée et des travaux de reprise des boiseries du chœur sous la responsabilité du maître d'œuvre, la municipalité.
Cette année, l'association a également fait l'acquisition d'un tableau d'affichage.
Les amis de l'église tiennent à réaliser la réhabilitation de l'église dans un enchaînement logique sous la houlette d'un architecte et de la mairie.
Dans les priorités, outre les gros travaux de peinture intérieure réalisés, l'association s'est penchée sur la protection des vitraux lesquels sont intacts pour l'instant. Des devis ont été déposés par différentes entreprises.
En ce qui concerne la fête du village à laquelle elle a participé activement, le président a été tout particulièrement satisfait de la démarche des jeunes du village qui se sont investis dans une part de l'animation notamment la musique.
Quant au budget, les dépenses ont été limitées (866 F) permettant de laisser en caisse du côté recettes 14 151 F. A noter la disposition d'un tronc à l'intérieur de l'église en faveur de la réfection de l'édifice ; ce tronc contient actuellement 125 F. François Saint-Albin a proposé d'arrondir les cotisations de 2002 à 8 euros ou 7,50 euros à la place de l'actuel 7 euros 62. L'assemblée a décidé 8 euros à l'unanimité. Actuellement le montant de l'ensemble des travaux se monte à 700 000 F. Le conseil général a accordé une subvention de 25 % et l'association dispose d'environ 30 000 F. Cette dernière préfère utiliser ces 30 000 F pour des travaux bien définis, plutôt que de participer aux gros œuvres réalisés par la mairie.

Un problème de sécurité sur la cloche principale a été soulevé lors de la réunion. Ce point va être étudié avec les responsables d'entretien. La paroisse Saint-Loup a équipé l'église d'une sono qui a été mise en service au mois de février 2001.
Cet été, les amis de l'église ont décidé de relativiser la fête du village. Ils ne prendront pas d'initiatives concernant d'éventuelles manifestations mais sont prêts à rendre service. Dans le courant de l'année l'association envisage de faire venir une chorale. Le 20 mai elle organise une vente de pâtisseries à la sortie de la messe.

Rappel des membres du bureau : François Saint-Albin : président ; Lucien Senet : vice-président ; Alain Noël Gentil : vice-président ; Robert PetitJacques : trésorier ; Simone Cony : membre actif.
Remerciements : à Colette et Marie pour leur dévouement au nettoyage etc.

DL 2/04/01 **Martine NIER** ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Journée nationale des chemins : ouverture du sentier du Soliet

Dans le cadre de la huitième journée européenne des chemins, l'association Codever avec la coopération du club Appia 4x4 ont organisé la réhabilitation du dernier chemin rural de Miribel qui n'avait pas été remis en état depuis 1954. Ce sentier, démarrant au Verney atterrit au col du Soliet à environ 1 200 m d'altitude sur une distance de deux kilomètres. Il est actuellement répertorié dans le cartoguide instauré par le parc du Vercors.

C'est donc dimanche 8 avril, sous la houlette du président de Codever Guillaume Souchu, et du président d'Appia 4x4 Gérard Rey, qu'un groupe familial a attaqué le nettoyage de ce joli chemin montagnard, dans des conditions météorologiques cependant déplorables. Pluie, neige et froid étaient au rendez-vous d'une journée qui avait pu être plus agréable et plus propice à un travail particulièrement dru, pendant lequel pelles, pioches, "guillardes" débrousailleuses et même tire-fort ont œuvré à l'unisson. Mais qu'à cela ne tienne, ils étaient décidés à mener à bien cette opération dans un but précis, puisque nos "Hercules en herbe" avaient pour mission de rendre le chemin praticable pour la course pédestre qui se déroulera le 1er septembre.

Le réconfort de l'apéro offert pas Lanchâtre omnisports dans la salle polyvalente où ils ont pu également casser la croûte grâce à la bienveillance de la municipalité, a permis de reprendre des forces et continuer dans la convivialité cette excellente initiative.

Une bande de courageux soutenue par Luc Puissat.

Deux associations dynamiques

Le Codever est une association créée sur le plan national, composée de 500 adhérents, dont l'objectif est *"donner à l'opinion publique, aux élus, aux collectivités locales et aux pouvoirs publics une image des loisirs verts motorisés ou non, plus conforme à la réalité par le biais d'une action constructive en faveur des chemins de l'hexagone"*.

En d'autres termes, il intervient dans la défense du patrimoine inestimable et de la défense d'une liberté publique. Instigatrice de l'action lancée au printemps 1994 : "La journée nationale des chemins", l'association enregistre depuis un vaste succès populaire et essaie par le biais de cette démarche de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de défendre et d'entretenir un patrimoine qui se meurt progressivement. Avec la participation du milieu : 4x4, motos, chasse pêche, VTT randonnée équestre, elle entend bien jouer son rôle concret de "conservateur des chemins".

APPA. L'Association pour la protection du patrimoine des Itinéraires tout-terrain alpins 4x4 est née le 4 décembre 1989. Elle porte le nom d'une des plus célèbres voies romaines de l'antiquité et, a pour principe fondamental de respecter l'environnement voire plus, de redonner une image de marque aux chemins. Au travers de randonnées 4x4 découvertes ou redécouvertes, le club ne manque pas à son devoir de citoyen concerné et n'hésite pas à retrousser les manches pour reconstruire les chemins et leur conférer une noble place dans la nature.

APPIA propose une sortie par mois dont l'itinéraire est fixé par un membre du club. Cette balade permet d'apprécier l'environnement animal, végétal dans la convivialité en parcourant des lieux à la saveur du patrimoine et de la gastronomie locale. L'association sait également se rendre utile lors de manifestations sportives au cours desquelles elle participe activement au transport du matériel et des hommes.

Martine NIER ■

Un nouveau président à la communauté de communes

Suite à l'élection des conseils municipaux des 11 et 18 mars et des divers délégués à la communauté de communes de Monestier-de-Clermont, il a été procédé, mardi dernier, au dernier acte pour l'élection du président et des vice-présidents dans les salons de la mairie de Monestier.

Début de séance présidée par Claude Pion, qui a fait l'appel des délégués, avant de céder sa place à Camille Chatelard, doyenne de séance qui procède à l'élection des présidents.

Étaient candidats Christian Durif, Robert Riotton, Camille Chatelard. Christian Durif a obtenu 16 voix, Robert Riotton 6 voix et Camille Chatelard 3 voix et un bulletin blanc. Christian Durif est donc élu président de la communauté de communes.

Election du premier vice-président. Étaient candidats Marie-Hélène Celse, Robert Riotton. Marie-Hélène Celse a obtenu 15 voix, Robert Riotton 8 voix et trois bulletins blancs.

Election du 2e vice-président. Était candidat Robert Riotton, qui obtient 11 voix pour et 15 bulletins blancs. N'ayant pas obtenu le nombre de voix nécessaires (14), il n'est pas élu. Un 2e tour est nécessaire. Une suspension de séance de 5'est demandée par Luc Puissat.

Étaient candidats à l'élection du 2e vice-président Jean-François Bobillier, Guy Freydier, Robert Riotton. Jean-François Bobillier a obtenu 4 voix, Guy Freydier 3 voix et Robert Riotton 19 voix qui est élu.

Élection du 3e vice-président. Étaient candidats Michel Gauthier et Guy Freydier. Michel Gauthier a obtenu 16 voix, Guy Freydier 8 voix et deux bulletins blancs. Michel Gauthier est donc élu 3e vice-président.

Élection du 4e vice-président. Étaient candidats Frédérique Puissat, Guy Freydier. Frédérique Puissat a obtenu 10 voix, Guy Freydier 14 voix et deux bulletins blancs. Guy Freydier est élu 4e vice-président.

Élection des membres du bureau (un secrétaire, trois membres). Étaient candidats Frédérique Puissat, Marcel Séraphin, Christophe Drure, Jean-Paul Repellin. Frédérique Puissat a obtenu 23 voix (élue), Marcel Séraphin 24 voix (élu), Christophe Drure 23 voix (élu) et Jean-Paul Repellin 23 voix (élu).

Élection des cinq délégués du SAT (Syndicat d'aménagement du Trièves). Étaient candidats Jean-Paul Chion, Luc Puissat, Marc Bartoli, Bernard Brun-Cosme, Virginie Snymann, Jean-François Bobillier. Jean-Paul Chion a obtenu 25 voix (élu), Luc Puissat 22 voix (élu), Marc Bartoli 23 voix (élu), Bernard Brun-Cosme 23 voix (élu), Virginie Snymann 20 voix (élue), Jean-François Bobillier 5 voix et Camille Chatelard 1 voix.

Élection des deux délégués au CET (Comité d'expansion du Trièves). Étaient candidats Christian Durif et Denis Ruchier-Berquet. Christian Durif a obtenu 19 voix, Denis Ruchier-Berquet 20 voix, Robert Riotton 2 voix, Jean-François Bobillier 1 voix et René Decors 1 voix et cinq bulletins blancs. Sont donc élus Christian Durif et Denis Ruchier-Berquet.

Élection du représentant au collège Marcel-Cuynat. Étaient candidats Josette Roveda qui obtient 16 voix (élu), Anne Cimadomo 9 voix et un bulletin blanc.

Élection du délégué au Syndicat départemental d'eau et d'assainissement (un titulaire). Était candidat : Robert Riotton qui est élu avec 24 voix et deux abstentions.

Élection de la commission d'appels d'offres, trois délégués, trois titulaires. Titulaires : Jean-Pierre Sarret, Gérard Barbier, Marcel Séraphin, suppléants : Camille Chatelard, Yvette Aubaud, Jean-Paul Chion. Ils sont tous élus avec respectivement 22 voix pour le tandem Sarret-Chatenard, 25 voix Barbier-Aubaud et 25 voix Séraphin-Chion.

Quelques réactions prises sur le vif. Christian Durif, président élu de la communauté de communes. "C'est un bureau homogène qui représente presque l'ensemble des communes du canton. Claude Pion, le précédent président avait lancé une dynamique sur un véritable esprit de communauté de communes et le souhait est de continuer dans le même état d'esprit, sachant que beaucoup de dossiers attendent les élus pour dynamiser au mieux le canton dans les secteurs économiques et touristiques dans le respect du budget alloué".

Réaction de Robert Riotton, 2e vice-président élu. "Cette élection représentant la communauté de communes a été marquée d'un peu de pluralisme, malgré quelques vieux démons du passé, mais avec un dialogue constructif qui ont été vite aplanis".

Son souhait est de relever les manches, afin de travailler pour les habitants du canton de Monestier-de-Clermont avec une volonté d'agir efficacement dans l'intérêt de la communauté de communes.

J.-Y. L. M. ■

INFOS MUNICIPALES

LA ROUTE DES TUNNELS

La partie la plus difficile du Chemin Intermédiaire à ouvrir entre Vif et Monestier de Clermont prend corps le 26 Mars 1859, par un Arrêté du Préfet de l'Isère qui approuve le projet du tronçon de route entre Miribel-Lanchâtre et le pont Mendrant. Il faut creuser des tunnels dans les "rochers de Lanchâtre". Il sera long de 3.221,35 mètres.

Le 1er Juillet 1863 le Docteur Sylvain Eymard écrit une longue lettre au Voyer en Chef [1]. Il y évoque ces 152 mètres de gros travaux... et les grandes difficultés à prévoir.

Le dernier numéro (38) en a publié les 2 premières pages. Voici les dernières et le croquis. Elles présentent un choix judicieux de tracé, puisqu'on peut remarquer son adoption (tout au moins dans son application principale) 100 ans plus tard.

1. Agent administratif chargé de la surveillance et de l'entretien des routes. Actuellement il serait ingénieur du Service vicinal.

Quoiqu'il en soit, je ne prétends certes pas qu'il faille abandonner le tracé par les rochers, mais je soutiens qu'en cas d'éventualité imprévue, d'impossibilité bien démontrée et pas encore acquise, la prudence commande de suivre le plan dont je vous envoie ci-joint un croquis en homme qui peut avoir de bonnes idées, mais qui dessine fort mal.

D'après ce plan, le chemin de grande communication sur la partie nord de la commune de Miribel-Lanchâtre, représenté par la ligne jaune, suivrait les numéros 7, 8, 9, 10 et 11 où il se relierait à la ligne rose, c'est-à-dire à celui des rochers, s'il s'effectue.

De la sorte ce chemin monterait à droite par une pente directe et douce vers le ruisseau de Conin dont la profondeur en cet endroit entre les numéros 8 et 9, serait comblée avec un canal et du remblai par dessus; de là il traverserait le village de Lanchâtre pour s'arrêter provisoirement au N°. 12.

Si donc le chemin par les rochers se réalise, il ne s'agira plus que de pousser la ligne jaune du N°. 12 au N°. 11.

Si au contraire ce chemin rocheux avorte, la ligne jaune, inclinant à droite à partir du N°. 12, se dirigera vers les numéros 13 et 14 et passera par dessus les rochers conformément au tracé qui doit se trouver dans les cartons de la préfecture, sauf modifications s'il y avait lieu.

Et remarquer bien, Monsieur, qu'en suivant la ligne rose du N°. 1 au N°. 6, qui est actuellement celle à tracer en ce point de notre commune, le chemin de grande communication N°. 8 sera manqué et perdu sans ressource s'il ne pouvait se prolonger au delà des rochers, tandis qu'en en adoptant de suite —

la ligne jaune jusqu'à sa bifurgation N° 12, qui restera en suspens, ce chemin pourra, le cas échéant, tourner l'obstacle et être dirigé par dessus les rochers.

Ainsi tracé le long de la ligne rose, le premier de ce chemin serait donc subordonné à la solide ouverture des rochers, il deviendrait nul et très couteux si l'on ne pouvait y parvenir, pendant qu'en lui faisant suivre la ligne supérieure plutôt tracée par la nature des lieux que par moi, il serait susceptible de passer d'un côté ou de l'autre.

De cette comparaison frappante il résulte en conséquence toute la différence qui existe entre un échec possible et un succès certain, entre un chemin fatalement direct, exposé à aller se briser contre des rochers peut être infranchissables et un chemin dont les deux débouchés, laissés en suspens, assureraient sa continuation.

D'ailleurs en faisant passer ce chemin par le village de Lanchâtre, il dispenserait celui ci de la embranchement auquel il a droit et qui est impraticable avec le tracé inférieur ; il y trouverait une étape de repos et de relais comme point à égale distance de Vif, du Monestier de Clermont et de Grene ; son passage en ce lieu un peu élevé serait plus agréable et plus pittoresque pour ceux qui auraient à le parcourir et enfin sa concession rationnelle deviendrait de la part de l'administration un acte de reconnaissance pour les 7 à 8000 francs ~~en argent~~ et en dons gratuits de terrain que les habitants de Miribel-Lanchâtre ont volontairement souscrits en vue de la partie de ce chemin, qui traversera leur territoire.

Sur le tout, Monsieur, ce petit tracé partiel me paraît

tellement avantageux que vous n'hésiteriez certainement pas à l'adopter sur le champ si vous étiez là pour le voir, mais il faudrait que ce fut vous en personne ou un de vos agents capables (autre que M. Baron) assisté de M. Thouël.

Aucune objection sérieuse ne peut lui être faite.

La rampe du numéro 7 au N.° 8 ne sera pas plus forte que celle du Taillant à S.t Barthelemi et il n'en aura point du village de Lanchâtre au N.° 11 où il se reliera au tracé rose.

Pour son passage sur le ruisseau de Tonin, entre les N.os 8 et 9, on fera comme on a déjà fait sur la section précédente en un endroit pareil: on construira un canal par dessus lequel on mettra du remblai.

Traversant en grande partie des terres qui m'appartiennent et que je cèderai gratuitement, il coutera moins cher que celui du tracé inférieur.

Je ne parlerai pas du sentiment d'amour propre qui pourrait faire voir quelque chose de blessant dans le petit tracé partiel que nous demandons, car, simplement préventif, il est encore à faire d'un côté comme d'autre et que nos vœux sont pour que celui par les rochers s'accomplisse promptement. Du reste s'agirait-il d'une erreur de direction mise à l'œuvre qu'il n'y aurait pas encore là de quoi être humilié parceque personne n'est infaillible vis-à-vis d'éventualités qu'on ne peut prévoir et qu'en nous ménageant les moyens de la réparer nous n'en serons que plus méritants.

Voilà donc, Monsieur, une excellente proposition —

que l'administration ne peut refuser d'accueillir et si je
l'adresse d'abord confidentiellement à Vous, c'est qu'il
vaudrait mieux, je crois, que vous en prissiez l'initiative
que d'attendre les démarches que la commune de Mirbel
Lanchâtre va faire près de M. le Préfet pour qu'il lui accorde
la rectification qu'elle sollicite.

A propos de M. le Préfet, il paraîtrait avoir manifesté
l'intention de venir examiner par lui même les lieux contentieux
c'est-à-dire les rochers, objet du débat entre les communes,
mais vous savez qu'il est impossible d'en parcourir visiblement
le circuit; qu'on ne peut les voir très imparfaitement que de
l'autre côté de la Drôme; que M. Berard ne put les voir ni
de près, ni de loin et que si en conséquence M.r Pomard
n'est pas pourvu de jarrets assez vigoureux pour faire
une longue et dangereuse gymnastique, son voyage sera
complètement inutile.

Espérant, Monsieur, que vous examinerez attentivement
mon petit plan et que vous voudrez bien me faire la faveur
d'une réponse, je vous prie de recevoir l'expression de mes
sentiments les plus distingués

Dr Sylvain Eymard

Plan figuratif

Partie du chemin de grande communication n.° 8 de Vif au Monestier de Clermont traversant le Nord de la commune de Miribel — Lanchâtre.

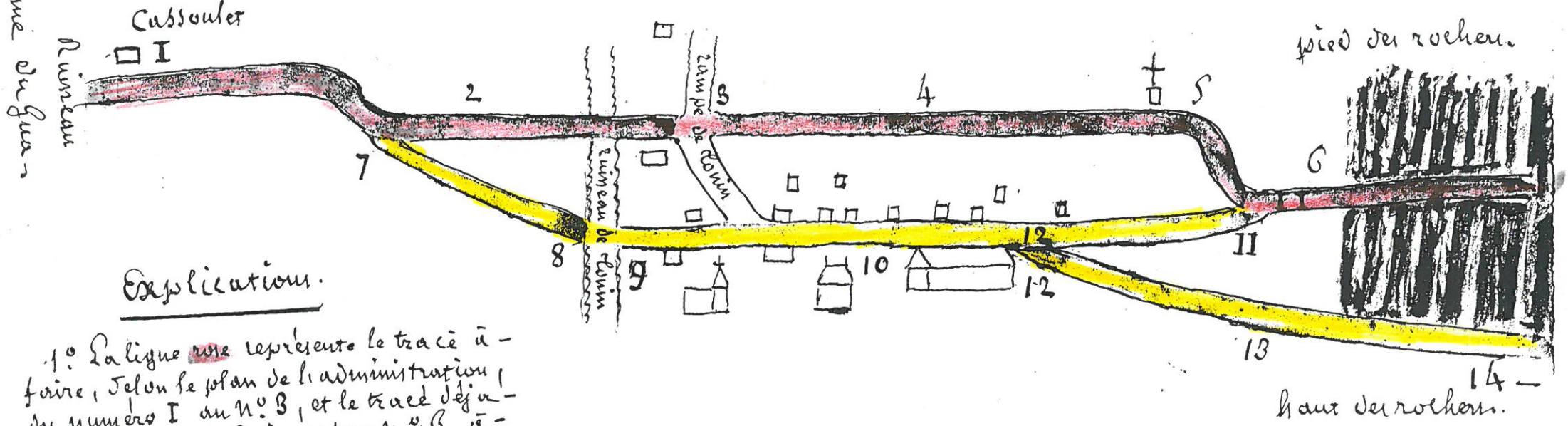

Explications.

1.° La ligne rose représente le tracé à faire, selon le plan de l'administration, du numéro I au N.° 3, et le tracé déjà fait depuis le N.° 3 jusqu'au N.° 6 à travers les rochers.

2.° La ligne jaune représente la rectification que demanderait la commune de Miribel-Lanchâtre à partir du N.° 7, soit en allant la relier au N.° 11 de la ligne rose, soit en la faisant passer par dessus les rochers dans la direction des N.os 12, 13 et 14.

Nota. Ce plan n'est qu'un coup d'œil de direction, et les lignes n'ont pas, sur le terrain, la rectitude ni la pente qu'elles leur donne ici.

DÉPÔT DE LA GUERRE
Série
Carton N.°
Dossier N.°
Pièce N.°
SERVICE VICINAL

DERNIERE MINUTE ECOLE

- LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2001/2002 CONCERNANT L'ECOLE MATERNELLE ET L'ECOLE PRIMAIRE AURONT LIEU:

- **SAMEDI 16 JUIN 2001 DE 9H à 12H**
- à l'école de Miribel.

- **MUNISSEZ VOUS:**
- - Livret de famille
- - Carnet de santé
- - Certificat de radiation pour les enfants scolarisés précédemment dans une autre école.

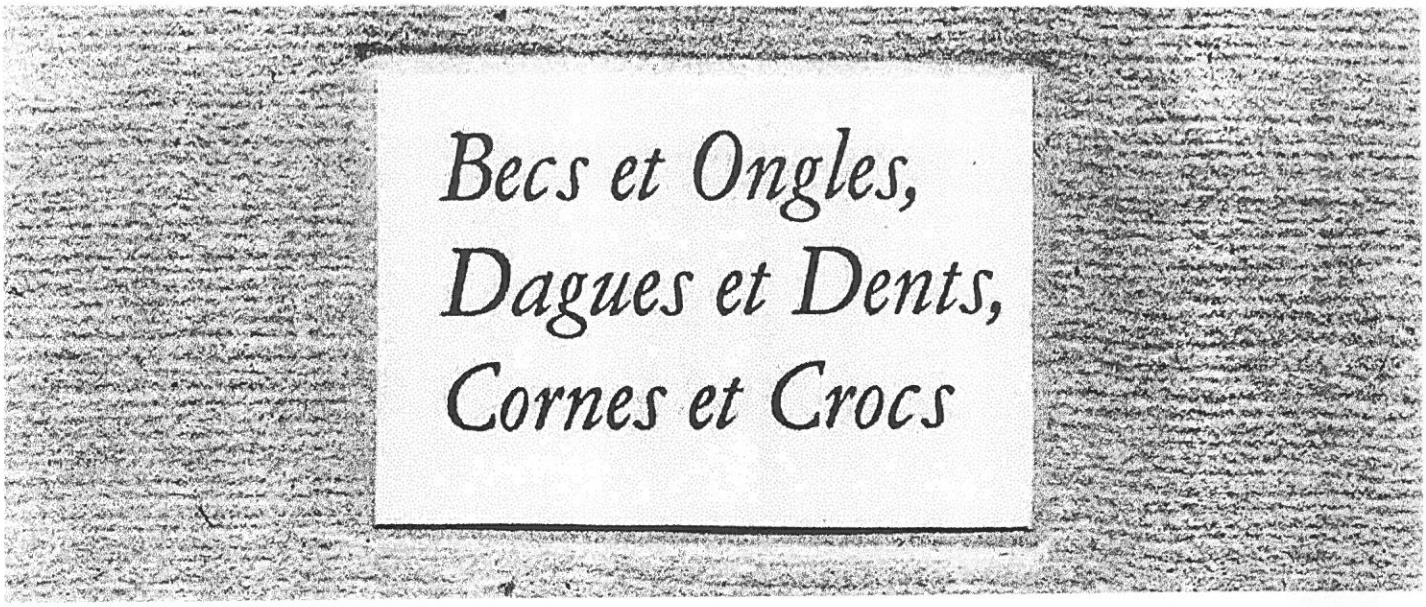

Un livre d'artiste

11 poèmes de
Jean Louis Roux
accompagnés de 7 gravures de
Blandine Leclerc

EXPOSITION

du 9 juin au 28 juillet 2001 à l'
Atelier de gravure
le village
38450 Miribel-Lanchâtre

ouvert du lundi au samedi
de 15 h à 19 h

Vernissage
le samedi 9 juin
à partir de 17 h